ACTION SOCIALE

Coopération médico-sociale et dispositifs d'appui : conventionner, coordonner et évaluer

Les parcours complexes dépassent les moyens d'un seul établissement. Les professionnels sollicitent des partenaires au cas par cas sans convention ni règles de partage d'information et chaque nouvelle situation repart de zéro. Les dispositifs d'appui à la coordination restent mal identifiés par les équipes qui pourraient les mobiliser. Cette formation courte s'adresse aux directions et aux cadres d'établissements et services médico-sociaux. Elle clarifie le rôle des dispositifs d'appui à la coordination, compare les formes de coopération entre structures et outille la contractualisation ainsi que le partage d'informations entre professionnels.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 540 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et cadres d'établissements et services médico-sociaux ainsi que chefs de service coordinateurs de parcours et responsables qualité.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction de direction ou d'encadrement dans le secteur médico-social.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les dispositifs d'appui à la coordination dans l'organisation territoriale
- Comparer les formes de coopération possibles entre structures
- Choisir le montage adapté à un projet de mutualisation
- Encadrer le partage d'informations entre professionnels d'organismes différents
- Évaluer les effets d'une coopération sur les parcours accompagnés

03 Programme détaillé

M1 Le paysage de la coordination

- Qui fait quoi sur le territoire
- Missions des dispositifs d'appui à la coordination
- Situations relevant d'un appui extérieur
- Articulation avec les acteurs sanitaires et sociaux du territoire
- Place de l'établissement dans le parcours de la personne
- À retenir : L'appui à la coordination ne se substitue pas à l'accompagnement : il intervient sur la complexité du parcours.

M2 Formaliser la coopération

- Du partenariat d'usage à la convention
- Formes de coopération entre structures médico-sociales
- Mutualisation de moyens et de compétences rares
- Rédaction des conventions de partenariat
- Gouvernance partagée et arbitrage des désaccords
- Effets sur l'organisation du travail des équipes
- Cas pratique : Choix et justification d'une forme de coopération pour un projet de mutualisation de compétences rares.

M3 Partage d'informations et évaluation

- Coopérer sans perdre le cadre
- Conditions du partage d'informations entre professionnels
- Information et accord de la personne accompagnée
- Outils communs de suivi de parcours
- Indicateurs d'évaluation de la coopération
- Points de vigilance dans la durée
- Atelier : Rédaction d'un protocole de partage d'informations entre un établissement et un partenaire extérieur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 540 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr